

l'immense majorité d'entre eux 1^o Impression immédiatement de nos règlements, pour le plus grand avantage des associés nouveaux, résidant en dehors de St-Hyacinthe et à qui nous n'avons pu, jusqu'ici, les procurer autrement que par des instructions verbales. 2^o L'adoption d'un règlement à l'effet que l'Union St-Joseph paiera la somme de mille piastre aux représentants du sociétaire décédé, aussitôt que nous serons un nombre d'associés qui reste à fixer. Cette dernière mesure qui rencontre, nous en sommes convaincus, l'approbation de tous les intéressés aura aussi pour effet de faciliter l'adhésion de nouvelles recrues par l'effet d'un bénéfice assez considérable et d'une garantie absolue — étant donnée la manière particulière — économique et prudente d'administrer nos affaires.

Jusqu'ici, nous avons craint que l'adoption de cette dernière mesure ne fut prématurée et plutôt de nature à effrayer ceux des nôtres — les moins favorisés sous le rapport de la fortune — pour lesquels un surcroît de cotisation, toute minime qu'elle soit, est un épouvantail. Nous nous trompions, et nous en sommes fort aise. La réflexion, à nous offerte par quelques uns d'entre ces derniers, est grosse de bon sens et de vérité ; la voici : Ce surplus qu'on nous demande nous ne l'épargnerons pas isolément et, l'épargnerions nous que le résultat n'atteindrait certainement pas celui de la collectivité : donc majorons le bénéfice.

APPRENTIS

Avant d'être ouvrier l'on est apprenti, et il est probable que le bon apprenti deviendra bon ouvrier.

On se plaint que les bons apprentis sont rares.

Mais fort souvent, si les apprentis ne sont pas ce qu'ils doivent être, c'est que l'on n'est pas ce qu'on devrait être pour eux. Et je crois juste de dire que s'ils négligent leurs devoirs, c'est bien souvent parce qu'on ne s'est point donné la peine de les leur apprendre. Sans doute, il ne faut pas surcharger de préceptes la mémoire des enfants ; mais il ne faut pas, non plus, leur laisser ignorer comment ils sont obligés de se conduire pour satisfaire à ce qu'exigent d'eux la loi du devoir et l'intérêt de leur avenir. Je vais donc tâcher de résumer leurs obligations en très peu de mots.

Pour que ce résumé soit mieux à leur portée, car je suppose qu'on le leur fera lire, je vais le mettre sous la forme d'une allocution directe. Voici donc, à peu près, ce que doit dire à un jeune apprenti une personne qui lui porte intérêt.

“ Le maître que tes parents te donnent, va les remplacer auprès de toi dans l'œuvre importante de ton instruction ; c'est lui qui fera de toi un bon ouvrier, et qui te mettra à même de gagner honnêtement ta vie.

“ Tu ne saurais donc avoir pour lui trop de respect, puisqu'il tient la place de ton père et de ta mère ; trop de dévouement, puisque tu lui devras la profession qui rendra ton existence indépendante et honorable.

“ Le respect ne consiste pas seulement dans des démonstrations extérieures et dans des formules de langage ; il est dans le cœur ; et, de là, il passe dans l'intelligence, et se mêle à toutes les actions de la vie.

“ Le dévouement consiste dans une disposition vive et sincère à faire tout ce dont on est capable pour être utile à un bienfaiteur, pour l'obliger, pour lui plaire, et à faire volontiers le sacrifice de tout ce qui détournerait de l'accomplissement de ce devoir.

“ En entrant dans cette nouvelle famille, n'es-père pas y trouver l'indulgence, peut-être excessive, à laquelle tu étais accoutumé dans la tienne ; on sera sévère envers toi, on ne te passera rien ; et par là on te rendra un grand service : il est bon qu'un enfant vive avec des étrangers et soit de bonne heure sevré des douceurs de la maison paternelle. C'est ainsi qu'en faisant l'apprentissage d'un métier, il fait aussi celui de la vie.

“ Songe que toutes les contrariétés qu'on te fera éprouver sont pour ton bien ; ne t'en irrite jamais ; point de dépit, point de rancune secrète, point de larmes ; prends tout en bonne part ; sois reconnaissant d'un reproche, d'une réprimande, d'une punition, et ne va pas follement te figurer qu'on te veut du mal parce que, par de rudes exigences, on assure ton bonheur à venir. Tu le sentiras plus tard.

“ Sois, chez ton maître, d'une discrétion irréprochable ; ne regarde pas ce que l'on ne veut pas montrer à tes yeux ; n'écoute pas ce qui n'est point dit pour tes oreilles ; ne cherche point à pénétrer les secrets de la maison.

“ Surtout ne redis pas au dehors ce qui s'y passe, ne répète point ce que tu y as entendu. Pour tout ce qui concerne la maison de ton maître, sois muet, même avec tes parents, aux